

Vintaghju N

Variété de raisin de cuve.



Origine

Ce cépage serait autochtone de Haute-Corse.

Utilisation

Variété de raisin de cuve.

Nom de la variété en France

Vintaghju

Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union Européenne pour cette variété.

Données réglementaires

En France, le Vintaghju est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne" depuis 2020 sur la liste A et classé.

Éléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau de couleur blanche à liseré carminé, qui présente une forte densité des poils couchés,
- aux jeunes feuilles de couleur verte à plages bronzées, avec à la face inférieure, une forte densité des poils couchés entre les nervures,
- aux rameaux herbacés avec des entre-nœuds de couleur verte ou à stries rouges, et des vrilles longues à très longues,
- aux feuilles adultes orbiculaires, à cinq, sept ou neuf lobes, avec des sinus latéraux supérieurs assez profonds, ouverts à fond en U, un sinus pétiolaire en U ouvert, à fond souvent limité par la nervure près du point pétiolaire, des dents petites à moyennes, de longueur moyenne à longue par rapport à leur base, à côtés rectilignes, une pigmentation anthocyanique des nervures nulle, un limbe vert foncé, révoluté, et à la face inférieure, une densité moyenne des poils couchés et des poils dressés,
- aux grappes longues, parfois fasciées avec des extrémités bifides,
- aux baies qui sont de forme arrondie.

Profil génétique

	MicrosatelliteVVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allele 1	133	223	233	178	196	240	238	233	261
Allele 2	149	229	247	186	204	260	254	243	271

Aptitudes culturales et agronomiques

Le Vintaghju est peu fertile. Il a un port demi-érigé à horizontal et émet de longs rameaux qui nécessitent un palissage. Ce cépage peut être également sujet au millerandage.

Sélection clonale en France

Le seul clone agréé de Vintaghju porte le numéro 1338.

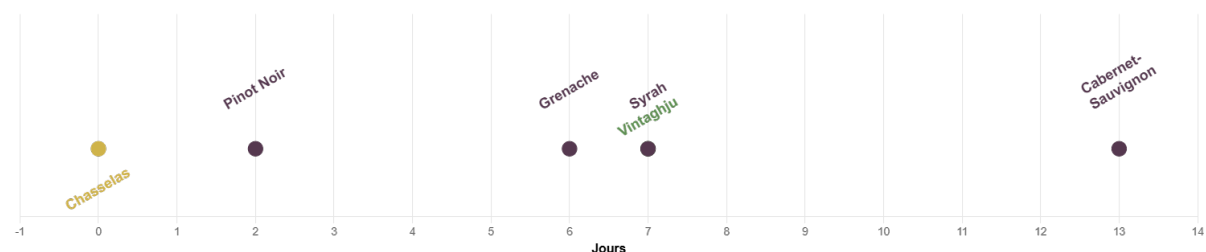
Un conservatoire de 6 clones a été planté en Corse.

Phénologie

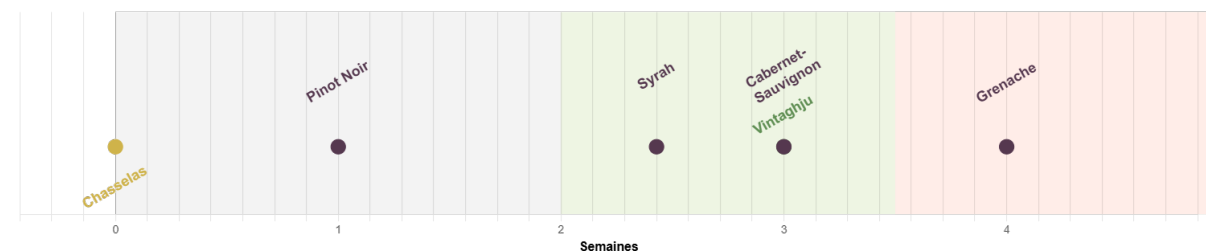
Epoque de débourrement : 7 jours après le Chasselas.

Epoque de maturité : 2ème époque, 3 semaines après le Chasselas.

Debourement



Maturité



Références bibliographiques

- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Institut Agro Montpellier, Marseillan, France.
- Les cépages insulaires ou le Riacquistu des cépages corses. CRVI de Corse, 2016, San Giuliano, France.



*Plantgrape, tous droits réservés,
plantgrape.fr, UMT Géno-Vigne®
INRAE - IFV - L'Institut Agro Montpellier*